

## La tolérance religieuse

par M. René-Samuel SIRAT,  
Grand Rabbin du Consistoire central

Le Midrach — interprétation allégorique de la Bible — s'est interrogé sur le verset bien connu de la Genèse qui relate l'apparition à Abraham de trois Messagers venus lui annoncer la naissance miraculeuse d'Isaac :

*Il courut à leur rencontre de la porte de sa tente...et se prosternant face contre terre, il dit : « Messieurs, si j'ai trouvé grâce à vos yeux, ne passez pas sans vous arrêter auprès de votre serviteur. Que l'on prenne un peu d'eau afin que vous vous laviez les pieds ; reposez-vous sous l'arbre, je préparerai un repas afin de vous sustenter avant de reprendre votre chemin...<sup>1</sup>*

Pourquoi Abraham a-t-il insisté sur la nécessité pour les voyageurs de se laver les pieds ? La réponse qu'en donne le Midrach est la suivante : les caravaniers avaient l'habitude d'adorer la poussière qui se trouvait sous la plante de leurs pieds. Abraham, le premier monothéiste qui a proclamé à la face du monde : « Dieu est Un et il n'en est point d'autre », ne pouvait pas accepter de faire rentrer sous sa tente ce qui était susceptible d'être l'objet d'un culte idolâtre. Dieu, dit le Midrach, interpella alors Abraham en lui disant : « Pourquoi leur as-tu demandé de se débarrasser de la poussière de leurs pieds ? » Abraham répondit : « Parce que c'est un objet d'idolâtrie et que seul Toi Tu es Dieu ». Dieu lui dit alors : « Je tolère tous les hommes, y compris les idolâtres et toi, Abraham, Mon ami, tu ne les tolérerais pas ? »...<sup>2</sup>

Ainsi donc, le Midrach insiste sur l'attribut de Dieu que représente la **tolérance**. De très nombreux textes bibliques vont dans ce sens : Dieu attend avec impatience — toute révérence gardée — la pénitence sincère de l'homme afin de lui pardonner. L'un des plus beaux textes que je connaisse est extrait du Livre d'Ezéchiel<sup>3</sup> : *Est-ce que Je désire la mort du pécheur ? Non, par Ma vie dit le Seigneur, qu'il fasse pénitence et il vivra.*

Les hommes de religion ont — ou devraient avoir — pour règle de vie **l'imitation de Dieu**. Et pour reprendre le langage du Midrach, comment peut-on *adhérer à Dieu* alors qu'Il est *un feu dévorant*<sup>4</sup> ? Réponse : l'homme doit s'efforcer d'imiter Ses attributs. De même *qu'Il est généreux, efforçons-nous de l'être, de même qu'Il est miséricordieux, agissons toujours vis-à-vis de notre*

---

<sup>1</sup> Genèse XVIII, 2

<sup>2</sup> Enseignement oral rapporté dans le cadre d'un enseignement rabbinique dispensé voici un demi-siècle à Bône (Algérie)

<sup>3</sup> XVIII, 23

<sup>4</sup> Deutéronome X, 12

## LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE DANS LES ÉTATS CONTEMPORAINS

*prochain avec miséricorde*<sup>5</sup>, et on peut ajouter : de même qu'Il est tolérant, prenons exemple sur Lui.

Maimonide (1138-1205), « l'Aigle de la Synagogue », affirme dans un texte qui lui est attribué, la *Lettre sur l'éthique* :

*Parez-vous de tolérance car elle constitue la véritable vaillance et la victoire absolue. Si vous recherchez au contraire la vengeance, vous risquez tout d'abord de ne pas l'obtenir et votre cœur se languira d'un espoir inassouvi ; ou encore vous ajouterez à votre humiliation une offense plus grande, tel celui qui lance une pierre et la voit rebondir en sa direction. Enfin, si vous réussissez, vous aurez ainsi commis un crime contre le Seigneur, et sachez le malheur qui vous attend. Vous serez la proie de la haine, votre cœur ruminera la vengeance, votre esprit sera troublé, votre sommeil agité ; vos actes empreints de maladresses, vos défauts devenant évidents aux yeux de tous, votre âme livrée à la perdition, votre esprit à la vengeance qui dévore et en fin de compte, le regret cuisant...*

Mais laissons là les auteurs classiques ou médiévaux car il nous est demandé de nous interroger sur les principes fondateurs de la tolérance religieuse et leur application éventuelle dans les états contemporains.

Posons tout d'abord une distinction fondamentale entre les tenants d'une religion universaliste et ceux qui sont adeptes d'une religion universelle. Les premiers partent de la certitude que la parole de Dieu qui leur a été transmise par les fondateurs de leur religion est la parole du Dieu vivant et la vérité absolue. Ils ne peuvent donc accepter la définition que Voltaire donnait de la tolérance religieuse sur laquelle nous reviendrons.

L'Évangile rappelle la parole de Jésus : *je ne suis pas venu changer un iota de la Loi de Moïse*<sup>6</sup>. Quant au Coran, dans la Sourate de *La génisse*, il affirme : *il ne saurait y avoir de contrainte en matière de foi*<sup>7</sup>.

Et pourtant, les tenants des religions universalistes ont cru durant des siècles qu'ils avaient le devoir impératif de convertir, fût-ce par la force, tous ceux qui n'étaient pas adeptes de leur religion. Pendant des siècles, il était admis que la religion du roi était obligatoirement celle de l'ensemble de ses sujets. C'est la grandeur du Roi Henri IV que d'avoir promulgué l'Édit de Nantes, posant comme principe fondamental l'existence d'une pluralité religieuse. Mais cet édit fut rapidement aboli et il a fallu attendre 1787 pour que le Roi Louis XVI, sous l'impulsion du Comte de Malesherbes, donnât force de loi à un *édit de tolérance* vis-à-vis des Protestants, envisageant ultérieurement son extension aux Juifs. C'est la grandeur de la Révolution Française que d'avoir émancipé les sujets juifs

---

<sup>5</sup> Talmud de Babylone, traité *Berakhot* 32B

<sup>6</sup> Mathieu V, 17 et textes parallèles

<sup>7</sup> Sourate II, verset 257

## LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE DANS LES ÉTATS CONTEMPORAINS

qui se trouvaient en France depuis des temps immémoriaux, malgré les multiples expulsions dont ils furent l'objet de la part des rois de France.

Les adeptes d'une religion universelle posent comme principe fondateur de leur foi que Dieu est le Père de tous les hommes. Si dans Sa souveraine bonté, Il a fait naître tel groupe humain dans telle société ou communauté religieuse, il n'appartient pas aux hommes de modifier la volonté de Dieu. Tout être humain, parce qu'il est créé à l'image et à la ressemblance du Seigneur, a droit au salut. Il suffit pour cela qu'il respecte les lois fondamentales de la morale naturelle révélées à Noé et qui sont au nombre de sept : ne pas adorer d'idole, ne pas blasphémer, ne pas tuer, ne pas voler, ne pas commettre d'inceste ou d'adultère, se soumettre à la juridiction des tribunaux (afin que la vie en société soit possible), et enfin, ne pas faire souffrir les animaux.

Lorsque les temps seront révolus, la conversion de tous les hommes deviendra une donnée de l'expérience humaine. En attendant, écoutons la réflexion d'Emmanuel Lévinas<sup>8</sup> sur la responsabilité de l'homme :

*...Et voici que surgit, dans la vie vécue par l'humain –et c'est là que, à proprement parler, l'humain commence, pure éventualité, mais d'emblée éventualité pure et sainte-, du se-vouer-à-l'autre. Dans l'économie générale de l'être et de sa tension sur soi, une préoccupation de l'autre jusqu'au sacrifice, jusqu'à la possibilité de mourir pour lui ; une responsabilité pour autrui. Autrement qu'être ! C'est cette rupture de l'indifférence -de l'indifférence fût-elle statistiquement dominante-, la possibilité de l'un-pour-l'autre, qui est l'événement éthique. Dans l'existence humaine interrompant et dépassant son effort d'être — son conatus essendi spinoziste — la vocation d'un exister-pour-autrui plus fort que la menace de la mort : l'aventure existentielle du prochain importe au moi avant la sienne, posant le moi d'emblée comme responsable de l'être d'autrui, responsable c'est-à-dire comme unique et élu, comme un je qui n'est plus n'importe quel individu du genre humain. Tout se passe comme si le surgissement de l'humain dans l'économie de l'être renversait le sens et l'intrigue et le rang philosophique de l'ontologie : l'en-soi de l'être persistant-à-être se dépasse dans la gratuité du hors-de-soi-pour-l'autre, dans le sacrifice ou la possibilité du sacrifice, dans la perspective de la sainteté.*

Prêtons également attention à la voix d'une grande théologienne chrétienne, trop tôt disparue, France Quéré<sup>9</sup> :

*Ce n'est pas déprécier la valeur que nous accordons à notre foi que d'en reconnaître le caractère personnel. Il est évident que nous ne pouvons aimer la foi de l'Autre comme la nôtre puisque nous la*

---

<sup>8</sup> *Entre nous : essai sur le penser-à-l'autre*, Paris 1991, avant-propos p. 10.

<sup>9</sup> *Le sel et le vent*, Paris, éd. Centurion

## LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE DANS LES ÉTATS CONTEMPORAINS

*connaissons peu, faute d'y être nés et de nous en être nourris (...) Au mieux pouvons-nous dire : si je cherche la vérité, je ne la connais pas ; si je la connais, je ne l'ai pas ; si je l'ai, je ne la vis pas. J'invoque la vérité et chaque fois la misère me répond. Dans ce désir jamais comblé, de quel avantage puis-je me prévaloir sur les autres ?*

*Mais l'extrême pointe de la tolérance n'est pas dans cette humilité. Elle est dans le feu de la conviction. Il faut aimer sa religion pour estimer celle des autres. Un sceptique que sa tradition fait rire ne prendra pas au sérieux l'opinion étrangère à la sienne. Et pourquoi donc celui qui croit à l'excellence de sa foi ne dédaigne-t-il pas ceux qui ne partagent pas celle-ci ? Tout le pousse à ce dédain et pourtant tout l'en dissuade. Car sa foi lui enjoint d'aimer son prochain comme soi-même. Cet amour est sa suprême vérité.*

*Ainsi, la tolérance a frôlé l'intolérance avant de prendre son envol : plus ma conviction est forte, plus le prochain devient comme moi-même. Manquer à l'humanité, c'est mentir à la conviction. L'Autre est le dogme de chair et de sang... La fidélité à une église ouvre les portes de la plus vaste église qui est tous les autres...*

Aujourd'hui, l'Europe occidentale peut s'honorer d'avoir éradiqué l'intolérance religieuse dans les états qui la composent. Mais, à la porte de l'Europe occidentale, les guerres des Balkans et du Kosovo, dans les anciennes colonies européennes d'Afrique (Rwanda) et aujourd'hui au Proche-Orient et en Côte d'Ivoire, montrent bien que la tolérance religieuse est loin d'être une règle universelle. Or, non seulement la liberté de croyance et de conviction est un droit absolu de l'homme en tant que créature créée à l'image de Dieu — ou pour parler le langage des agnostiques, un être dont la dignité doit être absolument préservée — mais elle implique d'une certaine manière que la possibilité de pratiquer leur foi soit accordée aux croyants sans entrave d'aucune sorte. En revanche, aucune action de prosélytisme militant, sous quelque forme que ce soit, ne saurait être admise.

La grande avancée que représente dans nos pays démocratiques la laïcité doit être saluée en ce qu'elle représente de positif et de précieux. J'ai moi-même conscience d'être le fruit de l'école laïque — de l'école maternelle à l'université — puis, jusqu'à l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale.

Cependant, l'un des écueils qu'il convient d'éviter est sans conteste l'ignorance : ce dont souffre l'école aujourd'hui, avant même de parler de tolérance, c'est d'ignorer les racines spirituelles et religieuses des élèves et donc, de négliger l'amour du prochain.

L'Islam — cette religion tolérante dans son principe et telle qu'elle fut pratiquée au Moyen Âge en Andalousie — n'est perçu que sous la forme violente que certains débordements lui prêtent. Le pire est que les jeunes des banlieues, qui revendiquent haut et fort leur origine islamique, en méconnaissent les

## LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE DANS LES ÉTATS CONTEMPORAINS

valeurs ; en cela, hélas, ils sont dans une situation proche de celle de leurs concitoyens chrétiens ou juifs qui, en cette fin de siècle, font surtout étalage de leur ignorance.

Le rapport que le Haut Conseil à l'Intégration (H.C.I.) a remis tout récemment à M. le Premier Ministre montre bien la réussite de la laïcité. Le Président de ce Haut Conseil, M. Roger Fauroux, estime à juste titre que la laïcité en France *a très bien vieilli et apparaît, après des siècles, comme étonnamment moderne*. Et il ajoute plus loin : *les ajustements nécessaires dans le cadre de la loi (...) relèvent de l'imagination, de la bonne volonté et de la force de conviction des acteurs locaux*.

L'autre écueil de la laïcité aujourd'hui est l'apparition ici et là, à la place de la laïcité ouverte que prônaient les *Hussards de la République* — nourris aux sources de la culture judéo-chrétienne, même s'ils en avaient rejeté les pratiques — d'une laïcité tatillonne, mesquine, source de vexations et de frustrations.

Le Principal de collège qui a vu *des foulards islamiques* et qui a crié au scandale, aurait sans doute mieux fait de feindre de ne pas voir le manquement à la discipline, tout en *agissant* afin d'appeler ces élèves et leurs parents aux obligations du *vivre ensemble*.

Le Conseil d'Etat, dans son avis remarquable du 27 novembre 1989, a justement relevé que *le port du voile n'est pas lui-même incompatible avec la laïcité*. Voici d'ailleurs que récemment, un magistrat s'est cru autorisé à chasser de la salle d'audience une femme qui portait un foulard *bleu et or*. Il est maintenant poursuivi devant le tribunal correctionnel pour discrimination...

\*  
\*       \*  
\*

La semaine dernière à Syracuse, à l'invitation du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, j'ai eu l'honneur de participer à un séminaire portant sur le rôle des religions monothéistes face aux conflits armés. Je voudrais citer ici quelques passages de la résolution finale adoptée par les hommes de religion présents parmi lesquels je voudrais citer Mgr de Panafieu, Archevêque de Marseille, le Pasteur Fischer de Strasbourg, le Recteur Benanni de l'Université de Fès (Maroc) :

*Alors que des conflits armés continuent de détruire des êtres humains, nous affirmons avec force que la religion ne saurait être captée à cet effet par un quelconque fanatisme, d'où qu'il vienne. Le fanatisme est une perversion de la religion. En effet, les convictions religieuses ne sauraient servir de justification à un conflit armé, tout comme le conflit armé ne saurait être utilisé pour réprimer l'exercice des libertés religieuses.*

## LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE DANS LES ÉTATS CONTEMPORAINS

*Nous dénonçons avec force, publiquement, en toutes circonstances, l'utilisation des sentiments religieux pour attiser le rejet et la haine de l'autre ou pour encourager le recours à la violence armée, y compris et surtout si cela se produit dans nos propres communautés religieuses. Nous avons le devoir de répondre à la quête spirituelle dont l'absence ou la faiblesse alimentent un terreau fertile pour la propagation du fanatisme.*

*Nous affirmons avec force qu'il n'y a pas de véritable paix sans le respect de la liberté et de la dignité de l'homme et des peuples, notamment des minorités, sans vérité et justice et sans lutte contre des injustices qui provoquent la violence.*

*Considérant que l'oppression des sentiments religieux peut conduire à la violence, nous appelons au respect des convictions et idéaux religieux, des lieux saints et du mode de vie religieux librement choisi par les croyants et cela, tant au niveau national qu'international. Nous nous engageons à continuer à développer l'enseignement de l'estime mutuelle et des droits de l'homme face à l'enseignement du mépris, ainsi que la connaissance de l'Autre. Celle-ci doit trouver sa place dans tous les lieux d'éducation quels qu'ils soient. Nous demandons aux pouvoirs publics d'en donner les moyens aux éducateurs.*

Je voudrais laisser les mots de la fin à Voltaire d'abord puis au Talmud qui nous donne la définition de l'extrême tolérance.

*Ce n'est plus aux hommes que je m'adresse, c'est à Toi, Dieu de tous les êtres, de tous les mondes et de tous les temps ; s'il est permis à une faible créature perdue dans l'immensité et imperceptible au reste de l'univers de Te demander quelque chose à Toi qui a tout donné, à Toi dont les décrets sont immuables, comme éternels, daigne regarder en pitié les erreurs rattachées à notre nature ; que ces erreurs ne fassent point nos calamités. Tu ne nous as point donné un cœur pour nous haïr et des mains pour nous égorger ; fasse que nous nous aidions mutuellement à supporter le fardeau d'une vie pénible et passagère...*

*Puissent les hommes se souvenir qu'ils sont frères ! Qu'ils aient en horreur la tyrannie exercée sur les âmes comme ils ont en exécration le brigandage qui ravit par la force le fruit du travail et de l'industrie paisible ! (...) Employons l'instant de notre existence à bénir également en mille langages divers, du Siam jusqu'à la Californie, la bonté qu'Il nous a donnée en cet instant<sup>10</sup>. Amen.*

---

<sup>10</sup> *Traité de la tolérance*



## LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE DANS LES ÉTATS CONTEMPORAINS

Voulez-vous savoir ce que représente la tolérance poussée à l'extrême ?  
Voici ce qu'enseigne le Talmud :

*Les hommes capables de subir l'humiliation sans à leur tour humilier autrui ; qui entendent des propos insultants sans réagir ; qui agissent constamment par amour pour Dieu et acceptent dans la joie les épreuves qui fondent sur eux sont précisément les hommes dont parle l'Écriture (Juges V, 31) : les amants de Dieu resplendiront comme le soleil à son plein zénith.<sup>11</sup>*

---

<sup>11</sup> Talmud de Babylone, traité *Chabbat* 88 B